

☎ 05.61.08.10.16
📠 05.61.08.49.36

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Réf. : 2022-09-04

Objet : Avis sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saverdun

Date de convocation : 13 octobre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 17 OCTOBRE, le Conseil Municipal de la Commune de CALMONT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de **Christian PORTET**, Maire, pour la session.

Présents : ALMENDRO Sylvain – ARNOLD Marie-Pierre – BREIL Christophe – CASENAVE Daniel – CAUVIN Lionel – COULON Anne-Marie – DUCROS Laurent – FERRE Laurent – GUIBERT François – GUICHOU Jean-Christophe – MIR Brigitte – PASSOT Anne-Marie – PIBOULEAU Thierry – PIERRON Hermine – ROUANNE Fabienne – SEVERAC Martine

Excusés : PALLEJA Patrick

Monsieur PERA ayant donné procuration à M. CASENAVE

Madame SEVERAC Martine a été élue secrétaire.

M. Le Président a ouvert la séance.

Il informe les membres du Conseil Municipal que la commune de Saverdun (09, Ariège) a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) lors de la séance du Conseil Municipal du 20 juin 2022.

Par courrier en date du 21 juillet 2022, reçu en Mairie le 27 juillet 2022, la commune de Calmont, en qualité de commune limitrophe, est sollicitée afin de rendre un avis dans un délai de trois mois conformément aux articles R153-3, 153-4 et 153-5 du Code de l'Urbanisme.

Le dossier complet a été mis à la disposition des membres du Conseil.

Monsieur le Maire demande aux élus de délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Président, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Emet un avis favorable** au projet arrêté de révision du PLU de la commune de Saverdun.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Élus	19
Présents	17
Votants	18
Exclus	0

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Christian PORTET

